



cycle
Développement
économique
urbain

L'économie créative et culturelle

un levier pour le développement
économique, l'emploi et l'attractivité
des quartiers prioritaires

Restitution / Progression

2 séances de travail

→ Sainte-Livrade-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot (47) 16.11.2016

→ Angoulême (17) 10.03.2017

édito

Favoriser le développement et l'activité économique dans les quartiers de la politique de la ville, accompagner les habitants vers la création d'entreprise tels sont aujourd'hui posés les principaux enjeux de la politique de la ville et des contrats de Ville.

L'Etat, la Région, les collectivités, la Caisse des dépôts et consignations et l'Europe... tous se mobilisent pour soutenir les projets locaux et encourager les initiatives. Il s'agit alors de faire se rencontrer des cultures professionnelles différentes (monde économique, de l'emploi, de la création d'activités et de la politique de la ville), de partager ensemble les constats et de s'entendre sur les enjeux pour permettre à ces territoires, à leurs habitants, d'avoir les mêmes chances, une même équité d'épanouissement.

Mais parce que la politique de la ville c'est aussi sortir des sentiers battus, expérimenter de nouveaux "modes de faire", inventer de nouveaux modèles, nous avons souhaité approfondir les potentiels de l'économie créative et culturelle pour le développement des territoires au-delà de la fonction - bien reconnue - de la Culture comme facteur de développement humain et de lien social, et pourtant mise à mal par les coupes budgétaires successives.

Et si nous prenions donc le parti de la culture, de la création comme vecteur de développement économique du territoire ? Si, comme pourrait le dire Bernard Pecqueur, nous prenions en compte dans le "Panier de biens" la Culture et que nous nous appuyons sur elle en tant que "ressource locale" ?

C'est ce que Pays et Quartiers d'Aquitaine a proposé à des acteurs de la politique de la ville, du développement économique et de culture, des territoires d'Aquitaine puis de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le LABA (pôle de compétences sur l'économie créative et culturelle).

Il nous apparaît au final, que la méthodologie de la politique de la ville, de part sa nature transversale et son approche territoriale, constitue un terreau plutôt favorable à la mise en œuvre de projets créatifs et culturels. Et ça « c'est pas nouveau et c'est nouveau » comme dirait Eric Chevance, dont le coup d'œil ponctue les pages de ce document.

Deux rencontres se sont tenues sur l'économie créative et culturelle, en 2016 et 2017 à Villeneuve-sur-Lot (47) et Angoulême (17). Elles s'inscrivent dans le cadre d'un cycle sur le développement économique urbain proposé et organisé par PQA.

Le processus de travail engagé par ce cycle a séduit une cinquantaine d'acteurs de la Nouvelle-Aquitaine, qui ont suivi (au moins) une de ces 2 étapes. Ce document, que nous qualifions volontiers de « Restitution / Progression », présente les principaux enseignements et les premières réalisations de ce cycle. A savoir : un recueil d'expériences et un référentiel - version 0 - qui reprend noir sur blanc, des questions à se poser et des écueils à éviter.

Christine ROMAN,
Directrice de Pays et Quartiers d'Aquitaine

3 directions suivies par le cycle de travail

PARTIE 1 | Se mettre d'accord sur les définitions, de « quoi parlons-nous ? »

lorsque l'on cause - aujourd'hui - de politique de la ville. Quand on évoque ce concept récent d'économie créative et culturelle. Nous verrons que, sur le premier point, la référence aux « Droits culturels » gagne du terrain, alors que sur le second, les définitions ont tendance à se clarifier sous la houlette de l'Union Européenne.

PARTIE 2 | Se doter collectivement d'un outil pour l'action,

qui prendra la forme d'un référentiel, pour relire et concevoir ses projets de territoire dans cette triple dimension : économie, culture et social.

A tester au plus vite en Nouvelle-Aquitaine et au-delà.

PARTIE 3 | Se donner le temps d'écouter les acteurs,

qui expérimentent ces liens économie créative et culturelle et politique de la ville. Des chercheurs et des porteurs de projets ont témoigné, livré leur point de vue sur les enjeux et les méthodologies testées sur divers sites en Nouvelle-Aquitaine.

Durant ces 2 journées, nombreux sont ceux qui sont venus porter réflexions et témoignages. Aussi, nous remercions tout particulièrement le LABA, ARTfactories/Autre(s)pART(s), Consortium Coopérative, le Rocher de Palmer/ Musiques de nuit diffusion, le Melkior théâtre-Gare mondiale l'UFISC et les agglomérations du Grand Angoulême (17), du Grand Guéret (23) et du Grand Villeneuvois (47). Enfin, cette restitution s'appuie largement sur les contributions d'Hervé CASTELLI, Eric CHEVANCE, Alban COGREL, Thomas DESMAISON et Sophie GUENEBAUT.

Merci à eux pour leur mobilisation et contribution actives aux côtés de PQA pendant ce cycle.

Lisez attentivement ces textes ou picorez-les... Bonne lecture.



Sommaire

	qui est qui?	4
1	Se mettre d'accord sur les définitions : de quoi parlons-nous?	6
	A_ Les enjeux de l'économie créative et culturelle	7
	B_ L'économie créative et culturelle comme levier pour le développement économique, l'emploi et l'attractivité dans les quartiers, oui mais à quelles conditions?	9
	C_ Recontextualisation des liens existants... ou pas entre économie créative et culturelle et politique de la ville	13
2	se doter collectivement d'un outil pour l'action.....	16
	A_ Un référentiel 1.0 pour l'élaboration de projets d'Economie créative et culturelle	17
	B_ Des questions qui se posent pour faire évoluer le référentiel vers une version 2.0	18
3	se donner le temps d'écouter les acteurs	19
	A_ Des projets de territoire en Nouvelle-Aquitaine	20
	B_ Des ressources et des compétences pour avancer	22
	C_ Des liens et des documents à consulter	23
	Annexes	25
	A_ Les fiches d'expériences	25
	1 - Rocher de Palmer, Musiques de nuit diffusion	26
	2 - La Quincaillerie, Tiers lieu	28
	3 - Consortium Coopérative, Coopérative d'activités et d'emplois Culture	30
	4 - Association l'Envol, Classe Départ	32
	B_ Un grand merci aux participants de ce cycle de travail !	34

Qui est qui ?

Bio express



↳ De gauche à droite, Christine Graval, Baptiste Ridoux, Hervé Castelli

Christine GRAVAL

OÙ ? Ligugé

Communauté d'agglomération (CA) du Grand Poitiers et Saint-Michel (86), (CA) du Grand Angoulême (17)

Co-gérante de deux entreprises SCI Usine Nouvelle et Consortium Coopérative, coopérative d'activités économiques (CAE) spécialisée sur la culture. "Mon investissement très fort dans le domaine associatif et créatif a forgé une expérience et une envie de projets partagés." Alternative originale à la création d'entreprise "classique" car créée par et pour ceux qui y travaillent, la CAE est un lieu de dynamiques coopératives, de partages, d'échange de pratiques et d'expériences. « La dynamique de tiers-lieux et cette créativité peuvent évidemment déboucher sur la création de richesses financière et non-financière et donc sur une valeur ajoutée avérée ».

<http://consortium-culture.coop/consortium-cooperative/>

Baptiste RIDOUX

OÙ ? Guéret

Prochainement localisé en quartier politique de la ville ("Albatros") (CA) du Grand Guéret (23)

Arrive au Grand Guéret en proposant un projet de tiers-lieu centralisateur des pratiques numériques, l'agglomération dit rapidement bingo au projet associatif ! Est ainsi depuis un peu plus de 2 ans coordinateur et "concierge" de la Quincaillerie (ex quincaillerie numérique) porté par la CA du Grand Guéret et le Pays de Guéret, espace d'hybridation sociale, culturelle et économique. Précédemment, pendant près de 6 ans, en charge de la mission TIC au sein du Pays de Guéret pour renforcer l'appui aux collectivités ou associations et accompagner les évolutions technologiques au bénéfice des services au public. Passionné et envieux du "toujours mieux faire".

<http://www.agglo-grandgueret.fr/quincaillerie-numerique>

Hervé CASTELLI

OÙ ? Cenon (33) Bordeaux Métropole en quartier Politique de la ville

Est depuis 2006 directeur-adjoint d'une association Musiques de nuit diffusion, projet culturel et artistique localisé à Cenon en quartier politique de la ville, caractérisé par sa multinationalité et positionné dans l'équipement Rocher de Palmer. "Fédérer des initiatives et des projets, qui créent du lien et de la rencontre, entre les "voisins" et les personnes extérieures au quartier, c'est le premier enjeu". Anciennement en charge de la Politique de la ville à à Pays et Quartiers d'Aquitaine, centre de ressources sur le développement territorial. Adeptes de collaborations, d'ouverture et de coopération inter-acteurs.

<https://lerocherdepalmer.fr/>

Eric CHEVANCE**OÙ ? Toulouse (31)**

Membre de la plate-forme Artfactories/Autre(s)pARTs à Toulouse et enseignant-associé à l'université Bordeaux-Montaigne dans la filière théâtre. Après avoir travaillé pendant une dizaine d'années comme animateur de MJC près de Dijon, il débarque dans le Sud-Ouest en 1989 et prend vite la direction du centre culturel de Tonneins (Lot-et-Garonne), puis celle du théâtre d'Agen, avant de devenir secrétaire général du Centre dramatique national de Bordeaux (jusqu'en 1996). Sa curiosité et son désir d'instaurer une dynamique culturelle conviviale, accessible et novatrice l'entraînent dans l'aventure du TNT-Manufacture des chaussures à Bordeaux, comme directeur, pendant une quinzaine d'années. «Pour les spectacles, on ne se pose pas la question de la discipline, mais plutôt celle du propos, d'une création utile et pertinente dans le contexte, dans la relation à l'époque, au territoire».

<http://www.artfactories.net/>



Eric Chevance ↗

Thomas DESMAISON**OÙ ? Bergerac (24)**

Thomas Desmaison ↗

A ce titre, anime et coordonne le programme d'actions structurantes au sein du Contrat de ville de l'agglomération bergeracoise. En complément, configure la création d'un pôle de compétences ESS Fabriques artistiques aquitaines, en partenariat avec la Fabrique Pola (Bègles) et l'Atelier d'Initiatives artistiques et artisanales (AIAA, Roquefort) et coordonne et anime des projets d'échanges européens.

www.melkiortheatrelagaremondiale.com

Sophie GUENEBAUT**OÙ ? Cenon (33)**

Responsable du LABA depuis 2004, pôle de compétences au service des porteurs de projet culturels, à Bordeaux. Travaille à la rédaction et à la gestion de projets européens pour de nombreux acteurs culturels et a permis l'obtention de financements européens au titre du FSE, ACP Culture, Europe Creative, Feder, Interreg, Erasmus +. Précédemment administratrice du Centre Dramatique National de Béthune, de l'Office National de Diffusion Artistique et du Rocher de Palmer. A également été Directrice de Zone Franche, réseau des Musiques du Monde.

<http://lelaba.eu/>

Alban COGREL**OÙ ? Paris (75)**

Chargé de mission depuis près de 3 ans sur les questions socio-économiques et de structuration territoriale du champ culturel de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au sein de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles). Chef de projet, précédemment pendant plus de 5 ans sur l'ingénierie du développement territorial/ accompagnement de projets socio-économiques au sein du Pôle Territorial de Coopération Économique, les Articulés : "une expérience renommée et emblématique d'un travail de coopération pour un développement local à partir de la culture et du patrimoine", à Redon.

<http://ufisc.org/>



Sophie Guenebaut et Alban Cogrel ↗



Se mettre d'accord sur les définitions : de quoi parlons-nous ?

- A _ Les enjeux de l'économie créative et culturelle (ECC)
- B _ L'économie créative et culturelle comme levier pour le développement économique, l'emploi et l'attractivité dans les quartiers, oui mais à quelles conditions ?
- C _ Recontextualisation des liens existants... ou pas entre économie créative et culturelle et politique de la ville

A — Les enjeux de l'économie créative et culturelle

Chargé de mission à l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), Alban COGREL nous livre une définition argumentée de l'économie créative et culturelle, en réaffirmant notamment le caractère pluriel de cette économie. Il pose également les enjeux de cette économie pour les territoires, en particulier ceux de la politique de la ville, au regard des potentiels de développement économique de cette économie. Le "faire ensemble", "coopérer entre acteurs" est posé comme enjeu majeur. *Retour express sur son propos.*



1- Une rapide définition de l'économie créative et culturelle

Des mutations profondes sont en jeu sur les territoires des quartiers prioritaires et au niveau sociétal : enjeux de re-compositions et de transformations que traversent les territoires, multitude d'initiatives qui s'investissent quotidiennement un peu partout sur le territoire, dans des démarches artistiques et culturelles au plus près des personnes et des lieux de vie. Cette «économie créative et culturelle solidaire» regroupe une pluralité d'activités : création et proposition de

spectacles, d'événements, festivals, processus artistiques, accompagnement des expressions et des pratiques des personnes dans toutes leurs diversités, transmission et enseignement des savoirs et savoir faire artistiques... Dans un monde complexe, en mutation, ces initiatives artistiques et culturelles participent d'une démarche de transformation et témoignent d'une nouvelle économie Créative et Culturelle comme un levier pour le développement économique, l'attractivité et l'emploi dans les quartiers prioritaires.

La déclaration de Fribourg, 2007 définit de façon élargie le terme Culture sur lequel s'appuie ces démarches. La Culture regroupe : « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ».

→ **Désormais acquise, la reconnaissance des droits culturels dans la loi française (loi NOTRe) implique, pour l'ensemble des professionnels, de s'interroger sur la manière d'appliquer des droits culturels dans leurs pratiques.**

« En quoi, les actions mises en place renforcent la liberté et la dignité des personnes qui y participent ? En quoi ces projets développent leur capacité ? » comme le rappelle à juste titre régulièrement

Jean-Michel LUCAS, docteur d'État ès sciences économique et ex-directeur régional des affaires culturelles et conseiller au cabinet du ministre de la Culture, Jack Lang.

2- Une approche englobante de l'économie créative et culturelle

Si les économies créatives prennent des formes diverses en fonction des territoires où elles s'exercent, leur définition reste commune : « elles englobent le cycle de production et de distributions de biens et de services dans lequel le facteur de base est l'utilisation du capital intellectuel ». C'est pourquoi, il est nécessaire de rappeler ici deux éléments.

Le caractère pluriel de l'économie créative et culturelle

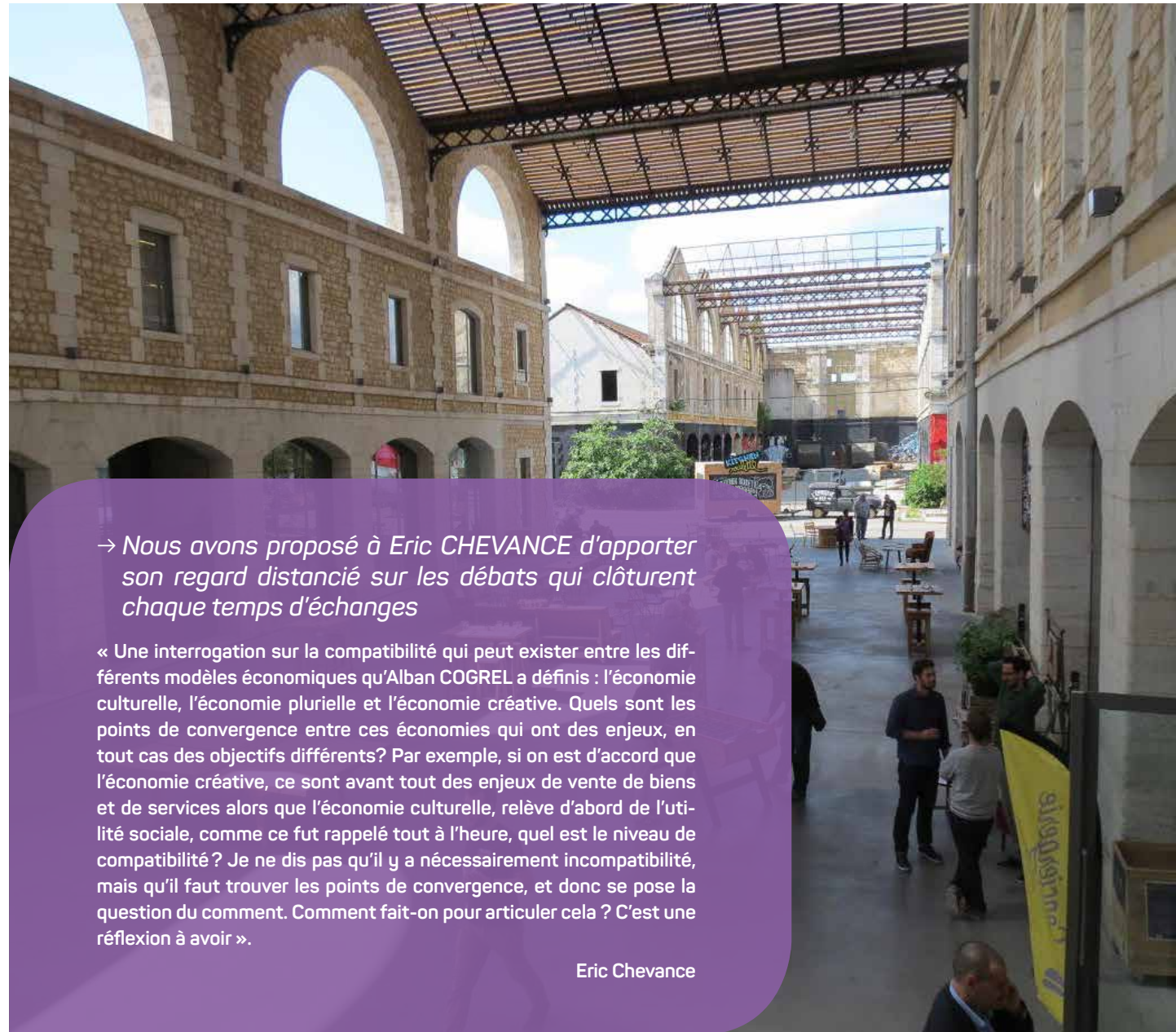
Si la prise en compte de la dimension économique est nécessaire, c'est pour mieux réaffirmer que l'économie est à réinscrire dans le social et le politique, comme l'a montré Karl POLANYI au travers du concept d'économie plurielle. Ainsi, alors que les dernières études économiques soulignent la dynamique des acteurs culturels de l'ESS (on compte plus de 32 000 associations employeurs), la biodiversité économique se restreint le plus souvent à la commercialité lucrative. Pourtant, **une autre économie, sociale et solidaire, s'organise**, qui pense que la culture est d'abord une relation, un partage entre personnes, et non un produit.

Elle se fonde sur la primauté des droits et de la dignité des personnes, des buts autres que lucratifs et de la solidarité pour défendre la diversité culturelle, les droits culturels.

La coopération au cœur de la structuration et de la dynamique

Soutenant des formes d'innovation sociale qui associent des modes économiques et démocratiques pluriels, les acteurs de cette économie créative et culturelle expérimentent sur les territoires. **Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), lieux partagés, collectifs artistiques, réseaux solidaires, tiers lieux...** Espaces d'apprentissage entre acteurs, de recherche et de consolidation des projets, ces approches fleurissent un peu partout, notamment sur les quartiers.

Ces formes de coopération doivent être accompagnées par une compréhension renouvelée des enjeux de structuration et de l'accompagnement des professionnels de la politique de la ville. Des enjeux que les collectivités locales peuvent soutenir, et notamment sur les nouveaux contrats de ville. Les collectivités disposent en effet de nombreux leviers allant dans le sens de la structuration et de l'encouragement à la coopération : intégration du développement culturel dans les schémas régionaux de développement économique de l'innovation et de l'internationalisation, fonds structurels européens, outils financiers solidaires, aides à l'emploi pour les fonctions structurantes dans les projets et les fonctions d'animation de la coopération, soutien aux projets de mutualisation...



→ *Nous avons proposé à Eric CHEVANCE d'apporter son regard distancié sur les débats qui clôturent chaque temps d'échanges*

« Une interrogation sur la compatibilité qui peut exister entre les différents modèles économiques qu'Alban COGREL a définis : l'économie culturelle, l'économie plurielle et l'économie créative. Quels sont les points de convergence entre ces économies qui ont des enjeux, en tout cas des objectifs différents? Par exemple, si on est d'accord que l'économie créative, ce sont avant tout des enjeux de vente de biens et de services alors que l'économie culturelle, relève d'abord de l'utilité sociale, comme ce fut rappelé tout à l'heure, quel est le niveau de compatibilité? Je ne dis pas qu'il y a nécessairement incompatibilité, mais qu'il faut trouver les points de convergence, et donc se pose la question du comment. Comment fait-on pour articuler cela? C'est une réflexion à avoir ».

Eric Chevance

B — L'économie créative et culturelle comme levier pour le développement économique, l'emploi et l'attractivité dans les quartiers, oui mais à quelles conditions ?

Apartir de l'exposé d'Alain Cogrelet et de témoignages d'acteurs aquitains et néo-aquitains recueillis lors de ce cycle, nous revenons ici, sur 5 conditions (et pas une de plus!) qui nous apparaissent essentielles d'intégrer dans les projets territoriaux. Certaines d'entre elles relèvent plutôt des collectivités (point 2), et d'autres plutôt des opérateurs culturels (point 4). Ces 5 conditions restent néanmoins "co-partagées" (points 1, 3 et 5).



1- Consolider les projets d'entrepreneuriat culturel

Les évolutions et les contraintes sociales, politiques et économiques ont favorisé un rapprochement pragmatique entre culture et ESS. La précarité, la multi-activité de nombreux travailleurs culturels confrontés à la complexité du cadre de leur exercice, ont amené les opérateurs culturels à aller puiser de nouvelles réponses proposées par l'ESS. Depuis 10 ans se développent ainsi des Coopératives d'activités et d'emplois spécialisées dans le domaine culturel et artistique. Ces coopératives reçoivent souvent le soutien des collectivités.

La coopérative culturelle « Consortium Coopérative » intervenant pour le compte notamment du Grand Angoulême en est une traduction concrète. Par ce biais, les collectivités contribuent à la mise en œuvre de parcours d'accompagnement de projets émergents sur leurs territoires et la viabilisation de projets professionnels, dans des domaines complexes et mouvants.

← La Quincaillerie - Guéret

2- Inscrire la créativité comme socle d'un projet de territoire

La relation au territoire de vie est une caractéristique forte d'une partie importante des structures culturelles et de leur modèle socio-économique. Le territoire apparaissant comme une construction collective, à la fois produit et condition du processus de production de révélation et mise en valeur des dynamiques. Même si elles ne sont pas nécessairement liées à un seul territoire spécifique, les initiatives créatives et culturelles conjuguent souvent une pluralité d'activités au niveau local : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec ses habitants, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transition numérique, transmission d'un savoir-faire, soutien au développement des pratiques amateurs, implication dans les instances de la vie locale, etc. Elles développent leurs activités avec le souci de la proximité. Les impacts territoriaux de cette économie culturelle solidaire commencent à être visibles et lisibles.

Trois exemples illustrent particulièrement cette inscription de l'économie créative et culturelle au cœur du projet de territoire.



↖ Xavier Hurteau

→ **LA PAROLE DE XAVIER HURTEAU**
 Directeur Général adjoint en charge de l'attractivité, de l'économie et de l'emploi, Grand Angoulême.

Le Grand Angoulême dispose sur son territoire du plus important Pôle Image en région : 11 écoles, 1 000 étudiants, 800 événements annuels. Cette chance pour le territoire doit aussi être celle des quartiers prioritaires et de leurs habitants. Le contrat de ville de Grand Angoulême a été construit sur les objectifs prioritaires de diffusion culturelle et artistique dans les quartiers, d'implication des habitants dans l'animation des équipements et des festivals et d'accès aux programmations des établissements culturels.

Mais surtout, les politiques de droit commun sont mobilisées car en capacité de porter durablement les enjeux socio-économiques des quartiers :

- la mise en place d'outils éducatifs (les Parcours éducatifs artistiques et culturels),
- le travail avec les équipements culturels (le conservatoire, l'école d'arts et la médiathèque l'ALPHA gérés par GrandAngoulême mais aussi le théâtre scène nationale, le centre international de la bande dessinée et de l'image...)
- une animation territoriale auprès de tous les acteurs du territoire dont ceux de l'industrie culturelle et créative pour mieux appréhender les enjeux socio-économiques des quartiers,
- un soutien initié récemment à des outils pour l'entreprenariat culturel (la coopérative Consortium).



↖ Violaine Blanchet et Laurent Pfaadt

→ **LA PAROLE DE LAURENT PFAADT**
 Directeur des Affaires culturelles et politiques contractuelles et Violaine Blanchet, chargée de mission emploi, formation, insertion, Grand Villeneuvois (47)

Le Grand Villeneuvois connaît une dynamique en terme de développement d'activités dans le domaine industriel, artisanal et dans les métiers de l'image. L'agglomération poursuit depuis plusieurs années une politique ambitieuse de développement économique et culturel autour des secteurs du cinéma et de l'image.

- en regroupant dans les locaux du cinéma l'Utopie à Ste Livrade-sur-Lot, des associations promouvant le cinéma à l'échelle du département (Ligue de l'enseignement), le bureau d'accueil de tournages du Lot-et-Garonne ainsi que plusieurs entreprises liées au monde du cinéma.
- en créant par décision communautaire de décembre 2014, un fond de soutien à la création artistique pour les projets cinématographiques (exemples du court-métrage d'animation « Sous tes doigts » -sélectionné aux Césars 2016 et présélectionné aux Oscars 2017- ou le documentaire « Eysses, une épopée résistante »).
- en constituant le cluster Cinapse, regroupement d'une dizaine de professionnels du monde de l'image et du cinéma.

- en entamant une réflexion de fond avec l'aide notamment de la Région ex-Aquitaine et de PQA sur la mise en place d'un écosystème économique.

"Un tiers lieu qui a la singularité de mettre en lien la création artistique contemporaine pluridisciplinaire avec les habitants et les territoires. Un laboratoire citoyen qui se conçoit comme endroit intergénérationnel et interculturel hybridant l'économie, le social et le culturel".



↖ Baptiste Ridoux

→ **LA PAROLE DE BAPTISTE RIDOUX,**
 coordinateur de la Quincaillerie, Communauté d'agglomération du Grand Guéret.

"Eric Correia a été un très grand facilitateur, Président de l'agglomération du Grand Guéret et en charge de l'économie créative, de l'innovation et des droits culturels à la région Nouvelle-Aquitaine". "Décision politique le 12 février 2014, ouverture de la Quincaillerie le 6 mars 2015 !"

"On s'est aussi intéressé à d'autres problématiques : appropriation de l'espace public par les citoyens, la redynamisation du centre ville, rencontres sur les circuits courts, les tiers-lieux, l'habitat partagé... Ces sujets n'étaient pas la base du projet mais la volonté était de s'ancrer sur le territoire. On s'intéresse au territoire au travers du prisme numérique".



↳ Forum du Rocher, espace de coworking autour du numérique, Cenon

3- Consolider la responsabilité démocratique

La circulaire de septembre 2015 du Premier ministre sur les relations entre associations et collectivités acte la contribution des initiatives culturelles et artistiques à l'intérêt général. Elle reconnaît surtout à ces initiatives, le caractère de services non économiques d'intérêt général, les situant hors de la régulation concurrentielle, et elle plaide pour de nouvelles relations de co-construction. Sur le terrain, acteurs culturels et collectivités expérimentent de nouvelles formes de gouvernance territoriale. Le SOLIMA - Schéma d'orientation des lieux de musiques actuelles-, élaboré par le Ministère de la culture, la fédération des collectivités territoriales pour la culture et des réseaux d'acteurs des musiques actuelles, en est un bon exemple.

A partir de cette méthodologie, entérinée dans une circulaire d'État et soutenue par une méthode d'observation participative et partagée, de nombreux territoires expérimentent aujourd'hui des processus horizontal de co-construction, à l'échelle d'une région, d'un département ou d'intercommunalités (Bordeaux Métropole, Rennes Métropole, Nantes Métropole...). D'autres expérimentations émergent : en Pays de

la Loire avec la Conférence Régionale Consultative pour la Culture, expérience de co-construction des politiques culturelles, qui regroupent près des 200 participants ou l'implication de territoires dans les Agendas 21 de la culture.

Au niveau national, si la loi ESS de 2014 affirme la perspective d'un autre mode d'entreprendre, elle reste timide dans sa reconnaissance des acteurs comme initiatives citoyennes, situées pour beaucoup hors des logiques concurrentielles. Le champ culturel de l'ESS, en lien avec plusieurs réseaux de collectivités, a fait valoir au sein de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe), de nouveaux référentiels. Énonçant la responsabilité culturelle conjointe de l'État et des collectivités, la loi met en avant le respect des droits culturels.

Cette ambition partagée autour du mieux vivre ensemble et d'une nouvelle responsabilité commune sera nécessaire pour lutter contre le désengagement politique vis-à-vis des initiatives citoyennes alors que les inégalités et les replis sur

soi continuent de croître. Il est urgent de refaire commun et les acteurs de l'ESS peuvent largement y contribuer. Car, une fois encore les acteurs culturels n'avanceront pas seuls mais plutôt grâce à une dynamique transversale les reliant à d'autres. En cela, ils font face aux mêmes défis que de nombreux autres acteurs (et collectivités) qui doivent composer avec les enjeux d'une nouvelle globalisation et renouveler leur capacité d'agir dans une économie de la connaissance.

4- Démontez les impacts en terme d'utilité sociale et de rentabilité économique

Si la fourniture d'indicateurs économiques est une condition indispensable à la mesure de l'impact de cette économie créative et culturelle, elle n'est cependant pas suffisante pour en apprécier toutes les retombées pour le territoire. Cette économie peut être également un vecteur de lien social, d'enrichissement personnel sur le territoire et d'attractivité ou d'image à l'extérieur du territoire.

A ce titre, l'UFISC a intégré l'ESS au centre de son travail. Cette réflexion a abouti en 2007 à la publication du "Manifeste pour une autre économie de la culture", suivi en 2008 par l'édition d'un ouvrage du même nom qui questionne les dynamiques de rapprochement entre culture et ESS. *Alban Cogrel*

"On bricole encore avec nos indicateurs, mais on peut montrer assez vite les retombées économiques sur un territoire, en lien avec notre activité. On dépense l'argent que l'on reçoit. On emploie, on sous traite, on paye des fournisseurs, bref, quand une collectivité investit 1€ dans un équipement culturel, le territoire « récupère » 5 à 6 €. Il y a un impact et un effet d'entraînement sur l'économie locale. Encore faut-il le montrer et le démontrer." *Hervé Castelli*.

Et arrêter avec les idées reçues "La question de l'entrepreneuriat dans la culture, cela reste un peu un gros mot ! Entreprendre, c'est être avant tout en situation d'agir, avec la possibilité d'en vivre et de faire vivre !" *Christine Graval*.

De faire vivre économiquement, culturellement et humainement un territoire. Témoin les paroles d'un participant charentais, *Christophe Robert* (17) : « interrogé sur la plus value qu'il ressentait à la sortie d'un atelier théâtre, un jeune homme nous simplement dit qu'il possédait désormais 250 mots de plus à son vocabulaire ». En voilà, un bel indicateur.

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec a développé des travaux, aboutis en 2007, pour créer un système d'indicateurs culturels au Québec permettant de mesurer "l'état de la culture". Ce système a été co-construit avec les pouvoirs publics et les acteurs culturels, à savoir les futurs utilisateurs. Ces indicateurs doivent permettre de déterminer la vitalité et la diversité culturelle mais aussi l'accessibilité, la participation à la culture...

Exemples : PIB des secteurs culturels/PIB total; Part de marché des produits culturels nationaux; Dépenses culturelles/ Dépenses de loisirs des ménages; Nouveautés/ensemble de l'offre culturelle. Etudes du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESER) du Limousin

5- "Faire rêver" les habitants

Afin que les gens se « sentent augmentés » grâce aux actions mises en œuvre par un projet de territoire, qu'ils se sentent fiers de leur ville, de leur quartier, de leur campagne, dressons quelques pré-requis déterminés lors de ce cycle.

Un projet de territoire doit réussir à :

- donner des repères à la population (avec des « mots simples », sans jargon administratif),
- réussir à durer (« surtout pas de one shot »),
- éviter le « hors sol » en travaillant avec ses « voisins »,
- permettre de monter des projets avec des "talents locaux",
- réduire les « déficits de coopération » sur le territoire,
- se faire entendre (du local au régional) pour réussir à lever des fonds,
- redorer le blason d'un territoire, « transformer les faiblesses en atouts »,
- lutter contre "la discrimination territoriale",
- entretenir les espaces de dialogue entre les ressources du territoire,
- trouver un nom porteur pour le projet de territoire (un nom "mobilisateur"),
- imaginer un lieu ouvert et stimulant pour fédérer et rendre visible les initiatives.



"Ce n'est plus le lieu qui fait le lien" a-t-on tendance à dire aujourd'hui. Oui et non, car un lieu reste un repère pour la population et les professionnels. La partie visible d'un "écosystème", d'un réseau d'acteurs. Dans le paysage de l'économie culturelle et créative, un bâtiment réhabilité, par exemple, qui soigne sa politique

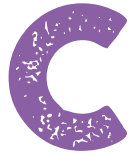
d'accueil et son aménagement intérieur pour donner envie de venir partager des valeurs et des projets a encore toute sa place. C'est un catalyseur. Tout comme un équipement culturel neuf, qui organise sa programmation et sa médiation différemment, pour ne pas produire d'intimidation sociale et séduire des personnes peu habituées à sortir.

Voici ici un niveau de réflexion supplémentaire, la question des habitants eux-mêmes.

Lorsque nous parlons de décroissement ou d'ouverture, nous partons toujours, à quelques exceptions près comme l'expérience citée sur les personnes voulant avoir une formation sur Libre Office et qui sollicitent la structure culturelle, nous partons donc presque toujours de logiques où ce sont soit les artistes soit les acteurs culturels qui proposent des actions, des dispositifs. Les personnes à qui elles sont destinées sont de fait mises dans une position d'utilisateurs, voire de consommateurs.

Certes, cela a un peu évolué, et les avancées des droits culturels dans la loi comme dans les pratiques vont amplifier ces phénomènes, mais il faut s'interroger sur les façons d'avancer un peu plus dans cette direction, sur la capacité donnée aux personnes de prendre elles-mêmes les initiatives. En définitive, inverser les rapports, et que nous puissions devenir, dans certains cas, car il ne s'agit pas de priver les artistes de leurs capacités à initier des projets, devenir donc non pas des prestataires de services, mais, pour ceux qui s'intéressent à la linguistique ou les lacaniens, auxquels il a été fait référence ce matin, des « répondants » aux sollicitations, aux désirs ou aux espoirs des personnes. Ou bien, autrement dit, comment nous aurions du « répondant » pour « répondre » à ces initiatives.

Eric Chevance



Recontextualisation des liens existants... ou pas entre économie créative et culturelle et politique de la ville

par Thomas DESMAISON, Melkior théâtre - Gare mondiale (Bergerac)

Les échanges des deux journées de travail sur l'économie créative et culturelle invitent Thomas Desmaison à proposer une recontextualisation de la problématique de départ : Economie créative et culturelle, politique de la ville, de quoi parle t-on ? Economie créative et culturelle et politique de ville : quels rapprochements possibles ? *Créativité vs. attractivité* : faut-il plutôt réfléchir l'un sans l'autre ?

Tout au long de cette riche journée de travail du 10 mars 2017 au Pôle Magélic d'Angoulême, une question centrale s'est proposée d'être élucidée, par une diversité d'acteurs, majoritairement issus du champ culturel : comment l'économie culturelle et « créative » peut-elle servir de « levier » dans les référentiels de développement économique des « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV) ? En tant que sociologue, je n'ai aucune prétention à pouvoir positivement me positionner comme un acteur de la résolution de cette problématique. En tant que coordinateur, je fais partie d'une structure culturelle et artistique implantée en QPV depuis 2001, année de la remise du Rapport Lextraît sur « Les Nouveaux Territoires de l'Art »¹. C'est au premier titre que je crois pouvoir au moins proposer quelques éclairages importants si l'on veut se lancer dans une démarche aussi ambitieuse, mais incertaine.

« Le retour des villes européennes »

Ce titre est emprunté à Patrick Le Galès², politologue et sociologue du fait métropolitain. Il résume à lui seul une posture référentielle qui s'est généralisée dans les constructions de politiques publiques urbaines depuis le début des années 2000. Pour lui – comme pour de nombreux autres

observateurs –, le « fait métropolitain » post-industriel signe un « retour sur le premier plan » des grandes aires urbaines européennes, pour un certain nombre de causes macro : tensions contradictoires, chocs post-industriels, recompositions des pouvoirs, rénovation des gouvernances territoriales. Ce faisceau d'obstacles et d'opportunités a amené les gouvernances métropolitaines à se reconfigurer dans un fonctionnement plus à même de faire face aux mouvements de la modernité urbaine. Patrick Le Galès voit dans les extrêmes difficultés qui ont secoué les tissus urbains européens les clés pour comprendre comment un très actif maillage de nouvelles structures collectives, publiques, semi-publiques et civiles ont « retourné les stigmates » des conjonctures de fragmentation, d'étalement, de ségrégation, et, in fine, de paupérisation. Grosso modo, l'auteur nous propose une vision matérialiste et optimiste sur la gestion du phénomène de métropolisation. Selon lui, les métropoles européennes sont en avance dans leur gestion de la densification et de la « créativité » urbaine, par rapport à leurs homologues mondiales. Ayant broyé leur « pain noir » du fait des errances centrifuges de la fin de l'ère industrielle, elles sont mieux armées pour négocier la dynamique métropolitaine centripète actuelle, notamment grâce à un empowerment interne.

Les « classes créatives » dans la ville

A la même période, un autre travail fait état, lui-aussi, d'un renouveau au sein et autour de la question métropolitaine. Richard Florida, auteur américain répertorié comme géographe, décrit sa conception de la gouvernance métropolitaine moderne. Dans « The rise of the creative class »³, il établit un pont irrémédiable entre volume présent d'individus issus d'une « classe créative » et haut niveau de développement économique. Ces individus « créatifs » sont définis par la règle des « 3T » : « le Talent, la Technologie et la Tolérance ». Florida affirme ainsi la plus haute nécessité d'imaginer un aménagement urbain susceptible de permettre à cette « classe » de s'épanouir et de croître, si l'on veut parvenir à une croissance économique urbaine majeure. Son livre est un succès mondial. Il fait école

Cette restitution intègre un point de vue original de Thomas Desmaison. PQA s'attache à garantir deux principes : le respect du pluralisme d'opinion et la diversité de points de vue qui invitent à décentrer le regard.



dans les cabinets politiques comme dans les amphithéâtres. Il séduit également un grand nombre d'analystes de l'urbanité et du rôle que peuvent y jouer les acteurs artistiques. On va même jusqu'à ébaucher de nouveaux concepts capables de créer les indicateurs d'« ambiances urbaines »⁴, elles-mêmes à la source de la gouvernance : comment permettre à ces classes créatives de s'ancrer au sein des quartiers de la cité, et même, surtout, de choisir de s'installer en venant d'ailleurs ? La notion de « ville créative » prend de l'ampleur, jusque dans les années 2010, où des travaux d'envergure soulignent des premières limites à cette dynamique de gouvernance mondialisée⁵, notamment autour de certains processus de gentrification urbaine excluante.

La politique de la ville dans la ville

Avant cela, et en suivant certaines démonstrations d'acteurs comme Patrick Le Galès⁶, déjà, de sociologues touraniens comme François Dubet⁷ ou de spécialistes de la sociologie urbaine issue de l'École de Chicago Outre-Atlantique⁸, l'État a participé activement à cette « recomposition du fait urbain », en élaborant un nouveau référentiel politique : le réajustement par la priorisation. Pas « discrimination positive », mais, au contraire, par une émergence de compétences et d'expériences nouvelles, un renouvellement du cadre de la gouvernance urbaine, induit par « la politique de la ville ».

Au travers de plus de trente ans d'évolutions, de réformes en décentralisations, en passant par les changements de gouvernements, pour finir par un phénomène (pas spécifique à cette politique, loin de là) d'euphorie, les enjeux de cette action publique singulière ont toujours été traités selon deux phases successives, deux « instruments »⁹ : zonage de la « géographie » prioritaire (instrument diagnostic) et contractualisation (instrument d'intervention). Si la première phase a été dépendante de critères et d'indicateurs variables, la seconde semblait stabilisée entre 1992 et 2014 : l'axe central portait sur la cohésion sociale. Ce dernier référentiel définissait ainsi entièrement la politique publique,

qui se donnait pour objectif de ré-inclure, de dé-ghettoiser ces zones urbaines, cumulant les désavantages, dans le tissu urbain global. En procédant à des soutiens ou des actions directes de « réajustements » social et urbanistique, l'État et les collectivités menaient une offensive pour que les QPV refassent partie de la ville, entendue en tant que corps cohérent mais mouvant, secoué de « tensions contradictoires ». En 2014, deux nouveaux référentiels sont officiellement introduits dans la Loi Lamy, réformant la politique de la ville : le « cadre de vie » et le « développement économique ». Jadis moins prioritaires dans les diverses moutures des règlements d'interventions des partenaires publics, ou, pour le « cadre de vie », contraints par la géographie d'agence annexes spécifiques (l'ANRU)¹⁰, les voici pleinement intégrés et rendus centraux dans un texte de grande ampleur, qui in-



«Suicide» par le street artiste Blu de sa sa pièce gigantesque et iconique de Berlin-Kreuzberg une nuit de décembre 2014, pour qu'elle ne soit pas influente dans la spéculation foncière et ses effets sur le quartier

Il est souvent question d'ouverture dans ce cycle, de décloisonnement progressif de nos activités culturelles, de croisements entre diverses activités, avec d'autres secteurs. C'est certes une évolution positive, mais ce n'est pas si nouveau. Si certains acteurs de l'art et de la culture, dans les décennies précédentes, étaient totalement centrés sur leurs pratiques, d'autres se sont de longue date ouverts à d'autres champs. Cela a pu commencer par les plus évidents, l'éducation, le social, puis cela s'est progressivement élargi vers le secteur de la santé, les milieux pénitentiaires, et différents champs de l'économie, jusqu'à ce que l'on appelle « le monde de l'entreprise ». La logique reste la même, comment sort-on de sa bulle et pour quelle nécessité, quelle utilité ? Ce que je veux dire par là, c'est que les processus décrits ont une histoire, l'histoire, d'abord, de l'éducation populaire, puis celle de l'action culturelle. C'est une dynamique de long terme, une dynamique vertueuse d'ouverture, de décloisonnement, et cela vient de la prise de conscience que les acteurs culturels et les artistes ne sont pas hors du champ social, sont eux-mêmes des acteurs sociaux (à ne pas confondre bien sûr avec les travailleurs sociaux), c'est-à-dire qu'ils ont une fonction sociale, autour du cœur de leurs pratiques, la création artistique.

Eric Chevance

nove également en créant législativement un organe de démocratie participative par QPV (les « Conseils Citoyens »). La mise en avant du référentiel de « développement économique et emploi », à la suite de l'évolution des normes européennes concernant les stratégies régionales et les fonds structurants¹¹, au cœur d'activités orientées depuis une trentaine d'année autour de celui de « cohésion sociale », a eu des conséquences très concrètes et très rapides sur le terrain.

Les acteurs culturels et artistiques dans la ville, aux premiers desquels les acteurs culturels et artistiques. Leur rôle semblait en effet « naturellement » positif dans les postures développées par les gouvernances urbanistiques et économiques de « villes créatives », en leur proposant un rôle central de « vecteurs de rayonnement et d'attractivité » pour les tissus urbains. Ils étaient à la fois agents créatifs et agents d'attractivité des créatifs. Parallèlement, leur présence dans les référentiels de la « politique de la ville » leur conférait une position légitime dans les efforts de ré-inclusion sociale et urbaine, la « culture » et l'art relevant alors principalement d'outils au service d'activités éducatives ou en termes de médiation¹². Pour autant, des voix commençaient à se faire entendre pour mettre en garde contre le risque d'instrumentalisation des acteurs culturels¹³, contre la tendance à ne pas questionner le bien fondé de l'« attractivité » sur certains territoires¹⁴, contre la sectorisation persistante des acteurs socio-culturels et culturels¹⁵, ou contre la métropolisation comme phénomène déséquilibrant pour les territoires¹⁶.

Par la suite, l'intronisation du référentiel « dév éco » au cœur de la politique de la ville a attiré de nouveaux acteurs dans le jeu des appels à projets, des acteurs économiques ou les chambres consulaires notamment, très structurés et outillés pour fournir une réponse de grand volume et immédiate à ce nouveau « pilier » de l'action publique dans les QPV. Les acteurs culturels et artistiques, majoritairement issus – par statut ou par fonctionnement – des traditions et principes de l'« économie sociale et solidaire » (ESS)¹⁷ n'ont pu qu'en très petit nombre répondre à la nouvelle injonction

économique et se relie toujours majoritairement au « pilier cohésion sociale ». En filigrane, le phénomène de métropolisation, amplifié par les diverses réformes territoriales¹⁸, affirme un déséquilibre croissant en région, entre développement économique dans les métropoles et dans les villes moyennes hors métropoles, qui, à l'inverse des premières, voient leurs centres anciens se désertifier et leurs tissus urbains se paupériser¹⁹.

Créativité et attractivité sont-elles véritablement amalgamables au sein de la politique de la ville ?



En bref, et en suivant les échanges de notre journée de travail du 10 mars, il apparaît clairement que la recontextualisation de notre problématique de départ est un enjeu en tant que tel.

D'une part, il convient de signaler les phénomènes nouveaux qui touchent les géographies prioritaires en régions : déséquilibres économiques territoriaux croissants entre attractivité métropolitaine et désertification des villes moyennes²⁰ ; gentrification au stade 3 dans les centralités métropolitaines²¹ ; phénomène de relégation périurbaine²² ; complexi-

fication des modèles de gestion financière des structures et équipes culturelles et artistiques²³ ; complexification également de l'application des règlements d'intervention de la politique de la ville. Après avoir posé les quelques jalons – très succincts et non-exhaustifs – de définitions historique et théorique, il convient d'autre part, de constater que notre position problématique pose problème : selon les QPV, selon les contextes économiques, politiques et sociaux des aires urbaines, selon les incarnations des acteurs culturels et artistiques présents, publics, semi-publics et/ou civils, le « bon levier » n'est potentiellement pas du tout le même. En fait, les notions même d'« attractivité » et de « créativité » n'apparaissent pas contingentes.

Dans certains QPV en villes moyennes paupérisées, la priorité doit-elle lier les deux notions, ou réfléchir l'une sans l'autre ? Est-ce logique de mener des actions d'attractivité de nouveaux capitaux ou individus, dans un contexte de relégation ? Le sens de l'accentuation de l'activité « créative » a-t-elle un sens dans des zones urbaines prioritaires où le tissu associatif culturel – pourtant dense – est en pleine recherche de renouvellement de son fonctionnement ? Déployer un carrefour global entre ces deux référentiels, si subordonnés – l'un indépendamment de l'autre – à leur « géo-localisation », est-il le meilleur moyen d'actionner une forme de développement économique ciblé ? En bref, les acteurs de la politique de la ville ne doivent-ils pas d'abord revenir réellement à une phase de diagnostic local avant de poser comme acquis la nécessaire acceptation de l'économie culturelle et « créative » comme « levier » ?

De quelle(s) « ville(s) » parle-t-on ?

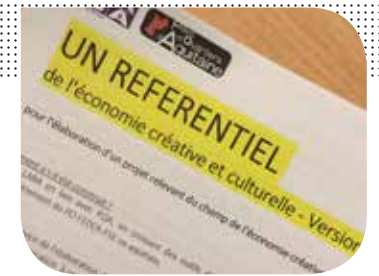




Se doter collectivement d'un outil pour l'action

- A _ Un référentiel 1.0 pour l'élaboration de projets d'Economie créative et culturelle
- B _ Des questions qui se posent pour faire évoluer le référentiel vers une version 2.0

A — Un référentiel 1.0 pour l'élaboration de projets d'Economie créative et culturelle



Le LABA en lien avec PQA, a réalisé ce référentiel (version 1.0) en croisant des outils d'évaluation de l'Economie Sociale et Solidaire et les attendus des programmes européens particulièrement du PO FEDER-FSE ex-aquitain. Voici une synthèse de ce dernier, avec les principales questions à se poser quand un territoire ou tout type d'opérateur se lancent dans cette aventure éco créative dans le cadre de la politique de la ville.

En quoi votre projet répond-il aux enjeux du territoire ?

- **Quel est l'ancrage territorial et l'utilité sociale de votre projet ?**
Lieu physique du projet ? Caractéristiques et interactions du lien avec son environnement ?
Connaissance des acteurs locaux ?
Partenaires sociaux, éducatifs, de la formation professionnelle, collectivités, entreprises ?
Reconnaissance de votre projet pour ses activités et son utilité sociale ?
Perspectives et échéances de développement du projet sur le territoire ?
- **Quelle est la contribution de votre projet au développement local durable ?**
Ressources locales valorisées ?
Patrimoine naturel, culturel, industriel et économique ?
Ressources humaines (savoir-faire, compétences, traditions...)
Liens décloisonnants avec la société civile ?
Prise en compte des autres niveaux de territoire et de leurs politiques ?

Quelle est la gouvernance envisagée du projet ?

- Quel degré de coopération avec les partenaires locaux ?
Quelle nature de relation avec les pouvoirs publics locaux ?
Quelles collaborations avec des entreprises, des organisations privées, extérieures à votre domaine d'activités ?
Quel partenariat avec des organismes de l'éducation et de la formation professionnelle ?
Avec des écoles, des centres de formation ?
Dans quels secteurs ? Sanitaire et social, communication, numérique ?
- **Votre projet pratique t-il la solidarité en actes ?**
Avec quels publics travaillez-vous à l'échelle du quartier ?
Résidents du quartier ?
Entrepreneurs, créateurs d'entreprise ?
Personnes sans emploi durables ?
En formation professionnelle, école, stage ?...
- **Votre projet repose t-il sur une gouvernance partagée ?**
Selon quelles modalités ?
Quelles sont les modalités d'évaluation de cette gouvernance ?

Quels sont les impacts envisagés de votre projet sur le territoire ?

- **Votre projet respecte t-il ces 3 principes fondamentaux ?**
Principes du développement durable ?
Egalité femmes-hommes ?
Egalité des chances et non-discrimination ?
- **Le projet a t-il une plus-value économique intégrée à la vie du territoire ?**
Le projet contribue t-il au dynamisme économique du territoire ? Comment ?
Impacts quantitatifs et qualitatifs attendus en terme d'emplois ? Votre projet encourage t-il les initiatives de développement d'activité ?
Le projet fait-il appel ou mobilise t-il des modes de financement différents ? Lesquels ? Fonds européens, collectivités locales, prestations diverses ? Crowdfunding ? Mécénat ?...
- **Le projet apporte t-il des produits et des démarches innovantes pour le développement du territoire ?**
Au niveau technologique, social, touristique, éducatif ?
Quelles innovations sociales et organisationnelles ?
Comment votre projet promeut-il les expérimentations et la créativité des habitants ?
Des jeunes générations ?...

B

Des questions qui se posent pour faire évoluer le référentiel vers une version 2.0



↪ Intervention d'Hervé Castelli

Comment je définis l'utilité sociale de mon projet ?

Lorsque vous réalisez un diagnostic préalable à l'élaboration d'un projet, vous repérez les compétences de chacun, des divers opérateurs de terrain, pour construire le projet. Vous cherchez à regrouper les savoirs faire, qui vont répondre aux besoins que vous avez identifié. Lequel va certainement évolué au fil des rencontres. Vous construisez ainsi pas à pas l'utilité sociale du projet.

Avec qui je peux partager la gouvernance d'un projet intégré ?

Avec Les conseils citoyens, OK, ils sont fait pour ça. Mais, avec qui d'autre ?

Pas de secret, il nous faut arpenter le terrain pour trouver des partenaires, des lieux où l'information circule auprès de différentes personnes du territoire, cela peut être Un garage associatif, une école d'art, un centre social qui accueille

Ce référentiel a été testé par des acteurs de territoires au regard de leurs pratiques. Des échanges riches autour des questions d'enjeux, de gouvernance et d'impacts des projets sur les territoires, notamment dans les quartiers, ont donné lieu à des questions ... et des réponses. Express.

toujours les jeunes, des entreprises locales, un Théâtre, des médiateurs et les travailleurs sociaux ... sans oublier de discuter avec d'autres porteurs de projet pour savoir quels partenaires ils ont identifié et mobilisé sur leurs territoires et comment ?

Vous nous dites qu'il faut avoir de l'imagination, comment fait-on ?

Faire un diagnostic, trouver des partenaires pour réfléchir ensemble, OK, mais après ? Où trouver l'imagination ? Dans les réseaux précités, les site web, les documents signalés, les rencontres d'acteurs, etc. Il faut être en mouvement pour repérer des initiatives, faire siennes des réflexions innovantes, etc. Pourquoi pas travailler sur un prototype, non duplicable, mais inspirant. Faire des choses que je n'ai jamais fait, travailler avec des personnes avec lesquelles je n'ai jamais travaillé... Se mettre en déséquilibre pour avancer.

Comment faire participer nos élus ?

Pour un technicien, il faut faire savoir aux élus ce qui se joue, les associer le plus en amont, les concerner, les accompagner dans leur rôle de pilote et de décideur. Leur montrer le poids économique des projets (en termes d'emploi notamment) sans oublier de parler de l'utilité sociale de ces actions, en les ame-

nant découvrir ce qui se passe ailleurs. La démonstration par la preuve. Si ça marche ailleurs dans un contexte similaire, il n'y a aucune raison que cela ne fonctionne pas chez soi.

Comment rafraîchir mon approche vis-à-vis de la jeunesse ?

Il faut changer d'approche pour considérer les quartiers comme des territoires où se trouvent des compétences et des richesses, et pas seulement des difficultés. Pour réfléchir et avancer avec les habitants, notamment les adolescents et les jeunes adultes, il faut faire des choses ensemble, trouver des espaces et des temps de dialogue, pour construire ensemble de nouvelles réponses aux besoins exprimés. Pas à Pas.»

↪ Intervention de Gérard Lefèvre, Directeur Théâtre national d'Angoulême






Culture et Territoire

vers de nouvelles configurations
des acteurs artistiques

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ARDÈCHE - OBSERVATOIRE

Se donner le temps d'écouter les acteurs

- A _ Des projets de territoire en Nouvelle-Aquitaine
- B _ Des ressources et des compétences pour avancer
- C _ Des liens et des documents à consulter



LA MEDIA
un enjeu démocratique

UN LIVRE COORDONNÉ
DOMINIQUE

A — Des projets de territoire en Nouvelle-Aquitaine

Au cours des 3 séances de travail de ce cycle, 7 expériences ont été présentées. 6 témoins de 5 départements de la Nouvelle-Aquitaine ont raconté la genèse et la vitalité des projets qu'ils animent, sur des territoires urbains, ruraux ou péri-urbains. Autant d'expériences pour expliquer comment un projet créatif peut être à la fois utile socialement et rentable économiquement. *Ci-dessous le contact des personnes pour en savoir plus.*

Un cluster pour initier un pôle de l'éco-créative

Témoignage : Pôle Image en Grand Villeneuvois (47). 10 entreprises et 1 association sont fédérés au sein d'un cluster, dont le siège social est situé dans un quartier prioritaire, pour structurer une filière cinéma, audiovisuel et images de synthèse à l'échelle du département. En pensant aux retombées économiques et sociales sur le territoire, notamment en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

→ **En savoir plus :** Laurent Pfaadt
<http://www.grand-villeneuvois.fr/>

Le choix du numérique en territoire péri urbain

Témoignage : Pole Ev@sion à Ambarès et la Grave (33), gestion municipale. Sous l'impulsion du FEDER 2007-2013, la ville fait le choix du « numérique » en 2010 pour renforcer l'identité de son nouvel équipement culturel. Une façon de se singulariser à l'échelle de la Métropole bordelaise tout en dynamisant sa politique dans les domaines des pratiques amateurs et de la médiation, notamment auprès des habitants de ses 2 quartiers politique de la ville.

→ **En savoir plus :** Pascal Deliac
<https://evasion.ville-ambaresetlagrave.fr/>

La ruralité, un espace d'innovation et de coopération

Témoignage : Ressort(s) une future Société coopérative en Corrèze (19). Une expérience originale pour « créer, entreprendre, partager » sur un territoire « éloigné des centres ». Objectif : développement de l'emploi, de partenariats, de l'attractivité du territoire et de mutualisations de compétences à partir d'une activité de création, de diffusion, d'éducation artistique, de soutien aux pratiques amateurs, d'ingénierie et de formation.

→ **En savoir plus :** Philippe Ponty
<http://ressort-s.fr/page-d-exemple/>

Une aire urbaine fière de sa diversité culturelle.

Témoignage : Rocher de Palmer à Cenon (33), gestion association Musiques de Nuit Diffusion et EPLC ville de Cenon. Fondé sur la diversité musicale et culturelle, le Rocher hybride ses pratiques (diffusion, création, médiation, formation, co working, pépinière) pour outiller des porteurs de projet, issus des quartiers, afin qu'ils puissent créer et consolider leur emploi dans le champs de l'économie créative et culturelle

→ **En savoir plus :** Patrick Duval
Une fiche d'expérience détaillée en annexe
www.lerocherdepalmer.fr

Un labo citoyen à l'échelle d'une agglo

Témoignage : Le tiers-lieu de la Quincaillerie (ex-numérique) à Guéret (23) qui met en lien la création artistique contemporaine pluridisciplinaire avec les habitants et les territoires. *"Un laboratoire citoyen qui se conçoit comme endroit inter-générationnel et interculturel hybridant l'économie, le social et le culturel. On s'est aussi intéressé à d'autres problématiques: appropriation de l'espace public par les citoyens, la redynamisation du centre ville, rencontres sur les circuits courts, les tiers-lieux, l'habitat partagé... Ces sujets n'étaient pas la base du projet mais la volonté était de s'ancrer sur le territoire. On s'intéresse au territoire au travers du prisme numérique".*

→ **En savoir plus :** Baptiste Ridoux
Une fiche d'expérience détaillée en annexe
www.agglo-grandgueret.fr/quincaillerie-numerique

← La Quincaillerie



Une coopérative pour des artistes entrepreneurs

Témoignage : Consortium Coopérative à Ligugé (83). *“Notre mission d'intérêt général consiste à développer de l'activité nouvelle sur les territoires et à créer de l'emploi. Le modèle économique crée une forme d'animation et de synergie pour le territoire si le territoire s'en empare. Cela permet de construire du projet. Au bout d'un an, 55 artistes entrepreneurs ont intégré la coopérative”.*

→ **En savoir plus : Christine Graval**

Une fiche d'expérience détaillée en annexe

<http://consortium-culture.coop/consortium-cooperative/>

Des services civiques artistiques pour des décrocheurs, à Arras

Témoignage : Association Envol-Classe départ créé dans le cadre du Centre d'Art et de Transformation Sociale, Arras (59). Impulsé autour de Bruno Lajara directeur de l'association et metteur en scène qui, depuis des années, se préoccupe dans son travail artistique de questions sociales, de questions d'emploi, de déshérence, etc. L'Envol propose un service civique artistique à des décrocheurs. Grâce au théâtre et à l'écriture, ces jeunes se réinsèrent par l'art.

→ **En savoir plus : Bruno Lajara**

Une fiche d'expérience détaillée en annexe

<https://www.facebook.com/LENVOL-CENTRE-DART-ET-DE-TRANSFORMATION-SOCIALE-1502806343352030/>

L'info et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en Pays Villeneuvois

Témoignage : Mission locale du Pays Villeneuvois (47). Elle accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans afin de construire avec eux leur parcours personnalisé vers une insertion professionnelle et sociale durable. Elle apporte un appui dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté.

→ **En savoir plus : Virginie Le Corre-Steinbach**

milo.villeneuve@wanadoo.fr

Une aire urbaine fière de sa diversité culturelle.

Témoignage : Ligue de l'enseignement du Lot-et-Garonne. Issu d'une volonté de renforcement des logiques de coordination et de mise en cohérence des actions de sensibilisation et d'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel dans le Lot-et-Garonne la ligue promeut l'animation et la coordination d'un réseau d'éducation à l'image, l'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel, la formation des acteurs de l'éducation à l'image du Département...

→ **En savoir plus : Philippe Stellati**

<http://www.laligue47.org/culture/education-a-l-image>



Le Forum du Rocher ↗

« Il est souvent enthousiasmant d'entendre des initiatives positives mais j'ai toujours une frustration de ne pas savoir à quel endroit cela ne marche pas. En vous écoutant, on ne peut que se dire que vos projets et la façon dont vous les avez menés sont magnifiques, que vous avez trouvé les solutions, etc. Mais nous savons aussi, bien sûr, que vous avez rencontré des difficultés, qu'il y a des endroits où cela n'a pas marché, où vous vous êtes trompés de chemin, et je considère que c'est tout aussi intéressant pour nous d'entendre où votre projet a trébuché, plutôt que comment a été merveilleusement réussi. »

Eric Chevance

B Des ressources et des compétences pour avancer

Au cours de ce cycle, Pays et Quartiers d'Aquitaine, centre de ressources sur le développement territorial en Nouvelle-Aquitaine a identifié et mobilisé 3 autres structures ressources : l'UFISC, le LABA et Art Factories/Autre(s)PART(s). Autant de ressources disponibles au delà du cycle pour des acteurs de la Nouvelle-Aquitaine, qui réfléchissent à la mise en place ou au développement d'un projet de territoire créatif et culturel.

Un pôle de compétences en Nouvelle-Aquitaine

Témoignage : le LABA (33). Le Laba un Pôle de Compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine, situé à Cenon, à destination des porteurs de projets du secteur des Industries culturelles et créatives. soutient ses membres ainsi que d'autres opérateurs aquitains dans l'accès à des financements européens et dans le montage ou la gestion de projets faisant appel à ces fonds. Les organismes susceptibles de faire appel au pôle de compétences du LABA sont variés : collectivités territoriales, institutions, établissements scolaires, associations culturelles, artistes etc.

→ En savoir plus : Sophie Guénebaut
<http://www.lalaba.eu>

Une Union fédérale Des structures Culturelles

Témoignage : UFISC (75). Cette Union de réseaux, de fédérations et de syndicats, représentant des entreprises artistiques de l'Economie Sociale et Solidaire, réunit 2500 structures sur l'ensemble du territoire. Cet outil collectif, pragmatique et prospectif de recherche et développement pour une autre économie de l'art et de la culture, travaille sur la question de l'éco créative et culturelle. Notamment dans ses déclinaisons sur le terrain, à l'échelle infrarégionale, régionale, nationale et européenne.

→ En savoir plus : Alban Cogrel
<http://www.ufisc.org>

Un réseau Européen d'expériences et de réflexions

Témoignage : ARTfactories/Autre(s)PARTs (31) via Eric Chevance et Thomas Desmaison. Ce réseau européen est un groupe d'acteurs culturels et d'artistes, réunis autour d'un projet commun de transformation de l'action culturelle par l'expérimentation d'autres rapports entre art, territoires et société. Cette association, installée à Toulouse, développe une plateforme de ressources en ligne qui réunit des projets, des lieux, des textes, et des expériences artistiques fondés sur un engagement avec les populations.

→ En savoir plus : infos@artfactories.net
<http://www.artfactories.net/>



← La Quincaillerie

Dans notre quotidien, on parle souvent que d'une partie de ce que l'on nomme l'économie créative en laissant de côté tout ce qui relève des industries culturelles qui me semblent, du moins en termes de poids économique, d'une grande importance. Chacune des actions que nous avons évoquées, en prise directe avec leurs territoires, est évidemment nécessaire, bénéfique, mais les industries culturelles ne posent pas la question des territoires, ou du moins pas du tout dans les mêmes termes. Il y a une très grande différence avec l'économie culturelle, du spectacle vivant ou des arts visuels. Il faudrait élargir le champ. Ce que ces réseaux et ces pôles de compétences tentent de faire.



Des liens et des documents à consulter

Lors du cycle, nous avons souvent entendu à la fin d'une intervention, la question suivante : « Les références que vous avez citées m'intéressent, pouvez-vous me les envoyer ? » Voilà qui est fait, chers amis, à travers cette bibliographie réalisée par Thomas Desmaison sur le sujet de l'Economie Créative et Culturelle. Pour une fois, cette dernière n'est pas reléguée aux « Annexes », profitez-en ! Bonne lecture. Se documenter permet d'avancer.

Rapports

Lextrait, Fabrice, *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle*, Rapport remis à Michel Duffour, secrétaire d'Etat en charge de la décentralisation culturelle, remis le 19 juin 2001 :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/lex-trait/sommaire.htm>

Rapport INSEE/CESER Nouvelle-Aquitaine, *Dynamiques territoriales, métropolisation et réseaux en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes*, septembre 2016 :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2129249>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2129249>

Ouvrages

Davezies, Laurent, *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Seuil, 2008.

Dubet, François, *La Galère : jeunes en survie*, Fayard, 1987.

Epstein, Renaud, *La Rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Presses de Sciences Po, 2013.

Florida, Richard L., *The rise of the creative class: and how It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, 2002.

Grésillon, Boris, *Berlin, Métropole culturelle*, Belin, 2002

Lascombes, Pierre et Le Galès, Patrick, *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2004.

Laville, Jean-Louis et Salmon, Anne (dir.), *Associations et action publique*, Desclée de Brouwer, 2015.

Le Galès, Patrick, *Politique urbaine et développement local: une comparaison franco-britannique*, L'Harmattan, 1993.

Le Galès, Patrick, *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Les Presses de Sciences Po, 2003.

Nivat, Anne, *Dans quelle France on vit*, Fayard, 2017.

Razemont, Olivier, *Comment la France a tué ses villes*, Ed. Rue de l'Echiquier, 2016

Vivant, Elsa, *Qu'est-ce la ville créative ?*, Presses Universitaires de France, 2009.

Wilson, William Julius, *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass and Public Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1987 ; trad. *Les oubliés de l'Amérique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

Articles

Bakis, Henry, Ullmann, Charlotte et Vidal, Philippe, *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires. Quelle européanisation des politiques publiques ?*, in Networks and Communication Studies, NETCOM, 2007, 21 (1-2), pp.259-270.

Gagnon, Serge, *Attractivité touristique et « sens » géo-anthropologique des territoires*, Téoros, 26-2, 2007, pp.5-11.

Ghorra-Gobin, Cynthia, *De la métropolisation : un nouveau paradigme ?*, Quaderni, 73 | 2010, pp.25-33.

Langeard, Chloé, *Les projets artistiques et culturels de territoire. Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique*, in Informations sociales, 4/2015 (n° 190), p. 64-72.

Nichols Clark, Terry, *Villes créatives ou voisinages dynamiques ? Développement métropolitain et ambiances urbaines*, in l'Observatoire, n°36, 2010.

Raffin, Fabrice, *Culture, cohésion sociale et conflits*, in « Des enjeux de la politique de la ville : participation, cohésion sociale, diversité... », Revue Plurielles, n°119, 2011.

Vivant, Elsa, *L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable ?*, Espaces et sociétés, 4/2007 (n° 131), p. 49-66.



Reuves

Revue française de sociologie, *Sociologie du périurbain*, 2016/4 (Vol. 57).

Observatoire des Politiques Culturelles, *Droits culturels : controverses et horizons d'action*, n°49, Hiver 2017.

¹ L'extrait, Fabrice, Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle, Rapport remis à Michel Duffour, secrétaire d'Etat en charge de la décentralisation culturelle, remis le 19 juin 2001.

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/lextrait/sommaire.htm>

² Le Galès, Patrick, Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance, Les Presses de Sciences Po, 2003.

³ Florida, Richard L., The rise of the creative class : and how It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life, Basic Books, 2002.

⁴ Voir par exemple le travail d'analyse de Terry Nichols Clark, Villes créatives ou voisinages dynamiques ? Développement métropolitain et ambiances urbaines, in l'Observatoire, n°36, 2010.

⁵ Vivant, Elsa, Qu'est-ce la ville créative ?, Presses Universitaires de France, 2009.

⁶ Le Galès, Patrick, Politique urbaine et développement local: une comparaison franco-britannique, L'Harmattan, 1993.

⁷ Dubet, François, La Galère: jeunes en survie, Paris, Fayard, 1987.

⁸ Wilson, William Julius, The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass and Public Policy, Chicago, University of Chicago Press, 1987 ; trad. 1994, Les oubliés de l'Amérique, Paris, Desclée de Brouwer.

⁹ Lascoumes, Pierre et Le Galès, Patrick, Gouverner par les instruments, Presses de Sciences Po, 2004.

¹⁰ Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Voir à ce sujet, un ouvrage issu d'une thèse en sociologie tentant de produire un bilan : Epstein, Renaud, La Rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État, Presses de Sciences Po, coll. « Sciences Po Gouvernances », 2013.

¹¹ Un article de référence, très synthétique, sur cette question : Bakis, Henry, Ullmann, Charlotte et Vidal, Philippe, L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires. Quelle européanisation des politiques publiques ?, in Networks and Communication Studies, NETCOM, 2007, 21 (1-2), pp.259-270.

¹² Raffin, Fabrice, Culture, cohésion sociale et conflits, in « Des enjeux de la politique de la ville : participation, cohésion sociale, diversité... », Revue Plurielles, n°119, 2011.

¹³ Vivant, Elsa, L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable ?, Espaces et sociétés, 4/2007 (n° 131), p. 49-66.

¹⁴ Gagnon, Serge, Attractivité touristique et « sens » géo-anthropologique des territoires, Téoros, 26-2, 2007, pp.5-11.

¹⁵ Lire les nombreux travaux du sociologue Michel Simonot sur les métiers de l'animation, ou, plus récemment et à partir des activités culturelles : Langeard, Chloé, Les projets artistiques et culturels de territoire. Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique, in Informations sociales, 4/2015 (n° 190), p. 64-72.

¹⁶ Davezies, Laurent, La République et ses territoires: la circulation invisible des richesses, Seuil, 2008.

¹⁷ Voir par exemple Laville, Jean-Louis et Salmon, Anne (dir.), Associations et action publique, Desclée de Brouwer, 2015.

¹⁸ Ghorra-Gobin, Cynthia, De la métropolisation : un nouveau paradigme ?, Quaderni, 73 | 2010, pp.25-33.

¹⁹ Voir à ce sujet le rapport INSEE/CESER Nouvelle-Aquitaine, Dynamiques territoriales, métropolisation et réseaux en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2129249>

²⁰ De nombreux travaux font état de cette tendance territoriale. Lire par exemple cette étude INSEE sur les disparités d'accès au services publics : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908098>

²⁰ encore les travaux journalistiques d'Olivier Razemont (« Comment la France a tué ses villes », Ed. Rue de l'Echiquier, 2016) ou d'Anne Nivat (« Dans quelle France on vit », Fayard, 2017) en villes moyennes

²¹ Soit « Assainissement, rénovation, prix du foncier en hausse, loyers en hausse », in « tableau 8 : culture, quartiers et gentrification, les étapes de l'évolution ». Grésillon, Boris, Berlin, Métropole culturelle, Belin, 2002.

²² Cf. Sociologie du périurbain, Revue française de sociologie, 2016/4 (Vol. 57).

²³ Pour un état des lieux de cette complexification, le dernier numéro de L'Observatoire des Politiques Culturelles offre un panorama intéressant, notamment du point de vue des nouveaux référentiels législatifs : http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-sommaire/ido-47/droits_culturels_controverses_et_horizons_d_action.html



Annexes

A_ 4 fiches d'expériences :

1 - Rocher de Palmer, Musiques de nuit diffusion

2 - La Quincaillerie, Tiers lieu

3 - Consortium Coopérative, Coopérative d'activités et d'emplois Culture

4 - Association l'Envol, Classe Départ

B_ Un grand merci aux participants de ce cycle de travail



Rocher de Palmer

Musiques de nuit diffusion

Une aire urbaine fière de sa diversité culturelle

« Découvrir la culture de l'autre, à travers sa musique ».

Tel est le credo du Rocher de Palmer, équipement culturel de 6700 m², qui développe un projet singulier, fondé sur l'expression et la valorisation des cultures du monde. Situé dans un quartier populaire de la Métropole bordelaise, l'activité du Rocher se décline à travers des actions de diffusion (concerts), de médiation (ateliers), de création (résidence) et de formation (numérique, entrepreneuriat).

Depuis son ouverture (2010), le Rocher anime un éco système reliant des partenaires pour « faire ensemble » : écoles, centres sociaux, associations, hôpitaux, organismes de formation, entreprises, bailleurs sociaux, universités, médias... sans oublier les artistes associés au projet.

QUI ?

Musiques de Nuit diffusion

Association Loi 1901, créée en 1985

Responsable de la programmation artistique et culturelle

OÙ ?

Cenon, Métropole Bordelaise

Quartier prioritaire du Contrat de ville

Zone Franche Urbaine

Périmètre d'action : quartier - agglomération - région - Europe

ENJEUX ?

Premier enjeu : fédérer des initiatives et des projets, qui créent du lien et de la rencontre, entre les « voisins » et les personnes extérieures au quartier.

Second enjeu : structurer un modèle économique, qui, derrière le projet culturel, crée des emplois et de la richesse sur le territoire.

COMMENT ?

Les élus de la Mairie de Cenon ont lancé, en amont, une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) qui a donné un cadre de réflexion et d'action. Cette mission d'AMO, confiée après Appel d'offres à Musiques de Nuit, a permis de créer, pendant 2 ans, une adhésion au projet. En interne et en externe. Autant auprès de la population (avec un programme d'actions culturelles « avant les murs ») que des partenaires publics (Préfecture, DRAC, Région, Département, ville centre, villes périphériques). Le Maire de Cenon a porté le projet en le situant d'emblée à l'échelle de l'Agglomération, voire de la Région, en combinant une ambition européenne et une nécessaire proximité.

FICHE EXPÉRIENCE 1 - Rocher de Palmer Musiques de nuit diffusion

QUELLE CONTRIBUTION

au développement économique, à l'emploi des habitants du territoire/ des quartiers ?

Le modèle économique (4,5 millions de chiffre d'affaire par an) repose sur un équilibre (60/40) entre recettes publiques (subventions réparties sur une quinzaine d'institutions publiques) et recettes propres (billetterie, prestations, locations). Le mode de gestion repose sur 3 entités complémentaires, la Mairie propriétaire du bâtiment, un établissement public (EPLC) qui assure la maintenance et la commercialisation du bâtiment (colloques, salons) et une association (Musiques de Nuit) qui définit et met en place un projet artistique et culturel ... dans et hors les murs du Rocher. Une convention pluriannuelle (3 ans), renouvelable après évaluation, relie les 3 entités. Un Comité de pilotage réunit chaque année les principaux cofinanceurs.

L'impact économique de l'activité du Rocher sur le territoire est estimé à 1 000 000 € par an (hôtel, restauration, prestations de services ...). En termes d'emploi, le Rocher embauche 30 permanents, 100 intermittents du spectacle, 10 intérimaires (bar) et près de 20 stagiaires rémunérés par an. Sans compter le nombre d'artistes rémunérés pour leur prestations (scène et ateliers) plus de 1 000 par an.

QUELLE PLACE

pour les personnes habitant le quartier ?

Les personnes habitant à proximité du Rocher ont été sensibilisées avant l'ouverture du lieu, à travers des actions artistiques de proximité, qui valorisent les personnes : création d'affiches avec les ados diffusées en ville pour l'ouverture du Rocher, portraits d'habitants exposés au Rocher, concerts chez l'habitant et concerts dans l'espace public. Aujourd'hui, leur participation se concrétise à travers la mise en place de parcours culturels, la mise à disposition de locaux pour leur projet (salles, espaces de travail, murs d'exposition), l'organisation d'ateliers et de partenariats avec les acteurs sociaux du territoire. Plus de 50 conventions de partenariats ont



ainsi été signés pour formaliser ces collaborations. A noter, les parcours scolaires et l'accueil massif de stagiaires en 3ème (20 par an / inscription dans une banque de stage sur la Rive Droite pour les collégiens qui ne trouvent pas de stage), qui renforcent l'appropriation du lieu par la jeunesse ... et leurs parents.

QUELLE PLACE

pour les jeunes personnes ?

Les jeunes personnes (18/30 ans) sont mobilisées dans le cadre d'un partenariat avec un club de prévention, qui rémunère des jeunes hommes et des jeunes filles pour élargir l'équipe d'accueil les soirs de « gros » concert. D'autres jeunes personnes sont aussi mobilisées par des formations sur la création d'entreprises culturelles et les outils de la communication numérique (captation, montage, camera, web, réseaux sociaux) qui rencontrent leurs centres d'intérêt. Tout comme l'ouverture d'un espace co-working, qui leur permet de travailler sur leur projet de création d'activité et/ou de recherche d'emploi dans le secteur de l'économie culturelle et créative. Une pépinière d'entreprises culturelles complète le dispositif pour les projets les plus avancés.



CONTACT

Patrick Duval

Directeur de Musiques de Nuit / Rocher de Palmer

patrick.duval@lerocherdepalmer.fr

Tél : 05 56 74 80 00

<https://lerocherdepalmer.fr/>



La quincaillerie

Tiers-Lieu

Un labo citoyen à l'échelle d'une agglo

QUOI ?

Coordination et animation d'un espace public en hypercentre de Guéret, dans une vieille boutique de 300m².

La Quincaillerie propose un espace de coworking, un espace de médiation numérique avec des ateliers pour divers publics, un espace de convivialité, propose tout un volet culturel par le biais de conférences, causeries, concerts et accueille différentes associations.

- Le Studio-Bis d'une radio associative
- Un fablab
- Une grainothèque

Ce Tiers-Lieu est un endroit intergénérationnel et inter-culturel, hybridant l'économie, le social et le culturel

QUI ?

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

OÙ ?

Notre action s'inscrit dans un cadre de territoire de projets (communauté d'agglomération du Grand Guéret et Porte de la Creuse en Marche) mais touche des publics à échelle départementale.

QUELS ENJEUX

de l'économie créative et culturelle pour le territoire/quartiers ?

- Faire sortir les populations des quartiers pour gagner en mixité sociale.
- Désacraliser la notion d'entrepreneuriat
- Participer au bien vivre (et au bien faire) ensemble
- Proposer une montée en compétence numérique à tous les publics
- Proposer d'autres manières de Faire.
- Proposer une programmation culturelle libre, non élitiste et gratuite.
- Offrir un laboratoire citoyen au territoire de projet

QUELS OBJECTIFS

poursuivis ?

- Animation d'ateliers d'appropriation des outils et des usages numériques en faveur d'associations à caractère sociale avec divers publics (enfants, adultes précaires, tziganes, seniors...)
- Proposer un espace de travail partagé, efficace et convivial, avec des services annexes (fablab, radio associative, conciergerie...)

FICHE EXPÉRIENCE 2 - La Quincaillerie

La Quincaillerie
Tiers-Lieu d'assemblage local

Tiers-Lieu des initiatives locales et de projets innovants, la Quincaillerie sensibilise aux usages numériques et fédère les implications citoyennes et collectives.

PROJET INITIATIVE IMPLICATION

Bureaux partagés
- Accès à des bureaux, du wifi, du café et un réseau de personnes
- Ambiance de travail collective et mutualisation.

Permanences de "CyberCreux"

Culture
- Conférences
- Expositions
- Causeries
- Débats
- Concerts
- Soirées théâtrales

Projets
Vous avez une idée associative, créative, alternative ? Une envie de vous fédérer ?
Soutien, incubation, accompagnement.

CITOYEN COMMUNAUTÉ COLLECTIVITÉ

Fabrication
- Machines de production numérique (imprimante 3D, scanner 3D...)
- Modélisation, prototypage, CAO/CAD.

Animé par l'asso "2104"

Média
- Création de contenu web multimédia
- Radio citoyenne en sein du Tiers-Lieu, émissions et retransmissions d'événements en direct par "Radio Pays de Guéret"
- Média participatif, laboratoire de création, support d'information, internet, webTV, gazette papier par "Les Usinopathes"

Ateliers
- Initiation informatique, bon usage de l'internet, programmation, robotique...
- Reconnaissance et aide aux adultes en tout genre animés par "Recyclabulle" et "2104"

COMPÉTENCE EXPERIENCE USAGE

La Quincaillerie
6, rue Maurice Rollinat
23000 Guéret

HORAIRES
Lundi : 14h à 18h
Mardi : 10h à 12h - 14h à 20h
Mercredi : 10h à 12h - 14h à 19h
Jeudi : 10h à 12h - 14h à 21h
Vendredi : 10h à 12h - 14h à 19h
Samedi : 10h à 12h - 14h à 17h

Parking gratuit de Bras d'Argent à proximité

facebook.com/laquincaillerie numerique | twitter.com/laquincaillerie

Le PAYS de GUÉRET | GRAND GUÉRET

Poussez la porte de la Quincaillerie !

- Connecteur entre le monde associatif et la collectivité
- Acquisition et aménagement d'un local de 1000m² au cœur du quartier prioritaire
- Prototypage d'un appel à projet pour la fondation Orange avec comme publics cibles les décrocheurs scolaires, le soutien à la scolarité, les femmes isolées éloignées de l'emploi.
- Donner une nouvelle image du territoire, gagner en attractivité, attirer de nouveaux arrivants.

QUELLE CONTRIBUTION

au développement économique, à l'emploi des habitants dans le territoire / dans les quartiers ?

- Sensibilisation à la notion d'économie sociale et solidaire
- Accompagnement aux mutations du travail (coworking, codesign)
- Facilitateur dans la mise en réseaux des initiatives et professionnels du territoire
- Projet de week-end créatif entrepreneurial type «La Start-up est dans le pré »
- Embauche futur d'un nouveau médiateur numérique et propositions de services civiques sur des projets ponctuels

QUELLE CONTRIBUTION

à l'attractivité des quartiers ?

- Lieu ressource numérique pour le territoire de projet
- Flux de personnes différents selon les activités du lieu
- Ateliers divers non stigmatisant
- Interventions ponctuelles dans les locaux de proximité
- Plein d'idées en tête;



La Quincaillerie

Tiers-Lieu d'assemblage local

CONTACT

Baptiste Ridoux

Coordinateur de projet « La Quincaillerie »

Tiers-Lieu de l'agglomération du Grand Guéret

05 55 80 93 25

baptiste.ridou@agglomeration-grandgueret.fr

<http://www.agglomeration-grandgueret.fr/quincaillerie-numerique>

Consortium Coopérative Coopérative d'activités et d'emplois Culture

Une coopérative pour des artistes entrepreneurs

QUI ?

Consortium Coopérative, SCOP/ARL créée en juillet 2015, avec une spécificité Coopérative d'activités et d'emplois Culture

QUOI ?

- Accompagnement des porteurs de projets et des professionnels de la culture, sous forme de Coopérative d'Activités et d'emplois. Ce modèle innovant d'entreprise partagée permet le développement de l'entrepreneuriat coopératif et social, la création de dynamiques collectives, territoriales, et d'activités nouvelles.
- Destiné aux artistes, auteurs, entrepreneurs des secteurs suivants : arts visuels, création numérique et multimédias, audiovisuel, spectacle vivant, médiation et développement de projets.

OÙ ?

En **Nouvelle-Aquitaine**, plus particulièrement dans le Grand Angoulême et le département de la Vienne en 2016. Déploiement sur de nouveaux territoires à partir de 2017.

QUELS ENJEUX

de l'économie créative et culturelle pour le territoire/les quartiers ?

- Intégrer l'économie culturelle et créative dans les politiques et stratégies de développement économique des collectivités, notamment sur la création d'activités nouvelles et la création d'emplois
- Reconnaître à part entière ce secteur dans les politiques économiques, pas seulement comme un secteur « marginal »
- Aujourd'hui, l'économie créative et culturelle est présente dans la stratégie du Grand Angoulême au titre de la politique économique générale et dans le Grand Poitiers au titre de l'ESS.

QUELS OBJECTIFS

poursuivis ?

Créer de nouvelles activités économiques, créer de l'emploi, accompagner les porteurs de projets (professionnalisation), mutualiser des moyens, créer de nouvelles synergies sur les territoires.



QUELLES ACTIONS

sur les différents territoires ?

- Accompagnement individuel et collectif : processus créatif, entrepreneuriat, gestion d'activités, ateliers thématiques, pôles métiers
- Services mutualisés : appui administratif, comptable, juridique
- Espaces et outils de travail partagés : bureaux individuels, espaces de coworking, ateliers de création, fablab, outils informatiques et logiciels dédiés
- Temps d'expérimentation et de coopération : production d'œuvres, développement de projets collectifs, expositions, événements, matériel mutualisé
- Réseaux professionnels : Arts/culture, Création d'activités économiques, ESS et entrepreneuriat coopératif, Sciences et technologies
- Création de synergies sur les territoires : Présence physique de l'équipe d'appui/entrepreneurs sur les territoires investis, et développement de partenariats sur ces territoires (construction de parcours d'accompagnement, organisation d'évènements ...)

QUELLE CONTRIBUTION

au développement économique, à l'emploi des habitants dans le territoire/dans les quartiers ?

Création d'emplois sur les territoires particulièrement en territoire ruraux et périurbains, mais pas forcément dans les quartiers.

CHIFFRES 2016

à un an de création :

- 50 entrepreneurs accompagnés, dont 31 demandeurs d'emplois, en ex Poitou Charentes
- 13 entrepreneurs devenus entrepreneurs salariés
- Chiffre d'affaires (CA) global exercice 1 : 285 000 euros, dont 150 000 euros de CA entrepreneurs

QUELLE CONTRIBUTION

à l'attractivité des quartiers ?

Pas d'action spécifique à ce jour, intégration dans les politiques économiques générales des territoires.



CONTACTS

Christine Graval - Accompagnante / Cogérante
 christine.graval@consortium-culture.coop
 06 72 11 05 86

Julie Bernela - Accompagnante/Cogérante
 julie.bernela@consortium-culture.coop
 06 82 80 79 99

<http://consortium-culture.coop/>



Association l'Envol

Centre d'Art et de Transformation Sociale du Pas de Calais

La classe Départ

Des services civiques artistiques pour des décrocheurs

Créé début 2015, L'ENVOL, le Centre d'Art et de Transformation Sociale (CATS) a pour objet de travailler à un projet liant l'art sous toutes ses formes et la transformation sociale sur le territoire de l'agglomération d'Arras; les publics prioritaires sont ceux coupés de l'offre culturelle avec une ambition affirmée auprès de la jeunesse en développant des projets via la création, la diffusion, la formation.

Quelques mois plus tard, le premier projet de l'ENVOL-CATS naît: la classe Départ, classe artistique destinée aux décrocheurs scolaires. Sept mois dans le cadre d'un service civique artistique pour donner envie à ces jeunes décrocheurs ou simplement sans situation professionnelle, majoritairement issus des quartiers en politique de l'agglomération d'Arras, de trouver une voie vers un nouveau projet de vie, d'évoluer en équipe et surtout, de s'intéresser à l'art, sous toutes ses formes.

QUI?

L'Envol s'est créé autour de Bruno Lajara, directeur de l'association et metteur en scène qui, depuis des années, se préoccupe dans son travail artistique de questions sociales, de questions d'emploi, de déshérence, etc.

OÙ?

Arras, Département du Pas-de-Calais,
Région Hauts-de-France

QUELS OBJECTIFS poursuivis?

La Classe Départ est avant tout un dispositif de remobilisation pour des jeunes adolescents et des jeunes adultes en décrochage scolaire précoce suivi d'une non insertion dans le monde du travail en raison d'une absence durable de qualification. Ce décrochage scolaire est très important à Arras et dans tout le nord de la France, parmi les régions françaises subissant les plus grands problèmes économiques, d'emploi, une profonde misère et d'énormes difficultés sociales.

Entre avril à novembre 2016, une première promotion s'est déroulée pour 18 jeunes âgés de 16 à 25 ans pour un service civique "artistique". Les jeunes ont tous grandi dans un milieu très modeste.

« Cette première édition de la Classe Départ a développé d'une part des activités artistiques, non pas pour en faire des artistes, mais pour leur donner la preuve qu'ils ont des capacités personnelles et collectives, qu'ils sont capables de

FICHE EXPÉRIENCE 4 - Association L'Envol

réaliser quelque chose, et d'autre part des ateliers de prises de conscience citoyenne, des rencontres avec des entreprises, dans le cadre de partenariats divers avec tant les services sociaux que la Protection Judiciaire de la Jeunesse, etc. »

QUELLES ACTIONS

mis en œuvre pour y répondre ?

Pendant les sept mois de service civique, les jeunes ont écrit un spectacle, afin de le restituer en fin de formation. Chacun a ainsi écrit son histoire, qui a été jouée par un autre camarade de promo sur la scène lors d'une représentation devant un public. *"Une façon de faire entendre leurs voix plus facilement. Parler soi-même de son histoire, c'est souvent plus compliqué"*, explique le metteur en scène qui a monté la pièce *"Décrocheurs de lune"* avec eux. Manière de mettre des mots sur les maux qui a plu à tous les jeunes qui ont tenu la formation jusqu'au bout. Certains ont décroché en cours de route, parfois rattrapés par leur passé.

QUELS SONT LES RÉSULTATS

obtenus ?

« Le premier bilan de cette classe Départ est très positif. Le taux d'assiduité s'est établi à 72% sur la durée des 7 mois d'engagement. 65% de taux de sorties positives ont été atteints à la fin de cette période avec des jeunes en situation soit de reprise d'études, soit de formation soit même d'emplois avec des CDI, Contrats d'avenir, CDD, ou participation dans des dispositifs passerelle avec FACE Artois permettant de continuer à avancer dans l'insertion professionnelle. Cette expérience assez singulière montre que des artistes et acteurs culturels se saisissent d'une question d'ordre social profonde et grave et, à partir de leur expérience, des enjeux qu'ils considèrent comme primordiaux, et bien sûr d'une prise de conscience de leur responsabilité d'artistes en tant qu'acteurs sociaux savent qu'il y a un travail à faire à cet endroit là. Un engagement social pour lequel l'art reste au cœur de l'action. » *Eric Chevance*

En 2016, la sélection des élèves s'est faite par Bruno Lajara et Envol sans critères particuliers, en choisissant les jeunes

par ordre d'arrivée.

En 2017, le « sourcing » a été travaillé différemment en s'appuyant sur des partenaires institutionnels principaux :

- milieu éducatif, Pôle Emploi, CAF et structures dédiées du Conseil Départemental notamment.

Les Jeunes de la Classe Départ#1 sont aussi « recommandeurs » de ces pratiques sur les quartiers prioritaires.

L'appétence pour l'expression et la dynamisation artistiques est clairement recherchée dès le premier entretien car le projet artistique soutenant l'avancée vers le projet de vie est l'ADN de la démarche Classe Départ.

QUELLES PERSPECTIVES?

La prochaine promotion de la Classe Départ a été recrutée le 24 avril dernier. Elle sera « marrainée » par Corinne Masiero. Des associations d'autres régions sont venues voir à Arras comment ça se passait. Des contacts noués avec la Protection judiciaire de la jeunesse ou l'Education nationale sont réactivés ainsi que des institutions avec lesquelles l'association travaille désormais : CAF, pôle emploi... L'Envol



va ainsi être classée d'intérêt général se trouve d'ores et déjà labellisée par le Département du Pas-de-calais depuis fin mars comme « Structure d'innovation sociale ».



CONTACTS

Bruno Lajara

Délégué général, Directeur artistique

Laurence Deleury

Directrice-adjointe (hors artistique)

<https://www.facebook.com/LENVOL-CENTRE-DART-ET-DE-TRANSFORMATION-SOCIALE-1502806343352030/?fref=nf>

Un grand merci aux participants de ce cycle de travail !

NOM	PRÉNOM	FONCTION	STRUCTURE
BAFFOU	Malika	Responsable pôle jeunesse	Commune de Sainte-Livrade-sur-Lot (47)
BERNARD	Patrick	Directeur	Centre Social Culturel et Social - Soyaux (17)
BERNELA	Julie	Cogérante/chargée d'accompagnement	Consortium Coopérative, CAE Culture - Ligugé (86)
BERTAULT	Florence	Responsable Bénévolat Développement	ADIE - Angoulême (17)
BETOULLE	Geoffrey	Directeur	«Les mains sales» - Angoulême (17)
BLANCHET	Violaine	Chargée de mission Développement économique	Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois - Villeneuve-sur-Lot (47)
CASTELLI	Hervé	Directeur-adjoint	Rocher de Palmer - Cenon (33)
CHEVANCE	Eric	Membre d'un collégial et professeur-enseignant	ARTfactories/Autre(s)pARTs - Toulouse (31)
COLER	Patricia	Déléguée générale	UFISC - Paris (75)
COURTEIX	Laetitia	Responsable	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine - Bordeaux (33)
DEFRENNE	Anne	Responsable pôle cohésion sociale	Grand Angoulême - Angoulême (17)
DELIAC	Pascal	Directeur	Pôle Evasion - Ambarès-et-Lagrave (33)
DELOBEL	Marie-Anne	Chargée de mission	GIP DSU de l'agglomération bayonnaise - Bayonne (64)
DESMAISON	Thomas	Coordinateur	Théâtre Melkior-Gare Mondiale - Bergerac (24)
DUPONT	Marie	Directrice	Association régie urbaine - Angoulême (17)
EL CHERQUI	Tarik	Chargé d'animation du Contrat de ville	Grand Angoulême - Angoulême (17)
FRIQUET	François	Coordinateur Forum du Rocher	Musiques de Nuit / Le Rocher de Palmer - Cenon (33)
GALLARDO	Florent	Chargé de mission	Conseil départemental de la Charente - Angoulême (17)
GAGNAYRE	Philippe	Directeur du pôle ado-médiations	Mairie de Sainte-Livrade-sur-Lot (47)
GONZALES	Solène	Chargée de mission Culture	CDC Pays Foyen - Pineuilh (33)
GRAVAL	Christine	Co-gérante	Consortium Coopérative, CAE Culture - Ligugé (86)

NOM	PRÉNOM	FONCTION	STRUCTURE
GRANGE	Léa	Réalisatrice sonore	Consortium Coopérative, CAE Culture - Les Pins (16)
GUENDES	Nordine	Adjoint à l'éducation et enfance-jeunesse - ville de Ambarès-et-Lagrave et Directeur Culture, Cenon	Ambarès-et-Lagrave (33)
GUENEBAUT	Sophie	Directrice	LE LABA, pôle de compétences sur l'économie créative et culturelle - Cenon (33)
HAUTIER	Cédric	Directeur	Centre Social Culturel et Social - Soyaux (16)
HURTEAU	Xavier	DGA Développement économique, attractivité et emploi	Communauté d'agglomération du Grand Angoulême - Angoulême (16)
LANDRAUD	Patrice	Responsable culturel	CSCS/MJC Louis Aragon - Angoulême (16)
LAUNAY	Vincent	Chargé de développement culturel	Direction Culture - Patrimoine / Ville de Poitiers - Poitiers (86)
LE CORRE-STEINBACH	Virginie	Directrice	Mission locale du Villeneuvois - Villeneuve-sur-Lot (47)
LEFEVRE	Gérard	Directeur Théâtre Angoulême	Théâtre Angoulême - Scène nationale - Angoulême (47)
LOISEL	Arnaud	Délégué du Préfet du Lot-et-Garonne sur les quartiers prioritaires	Préfecture de département - Agen (47)
MARTIN	Christophe	Directeur Développement économique	Communauté d'agglomération du grand Villeneuvois - Villeneuve-sur-Lot (47)
MARTIN	Jean-Philippe	Conseiller scientifique programmation et recherche	Cité internationale de la Bande Dessinée - Angoulême (16)
MONTEIRO	Christophe	Directeur	Centre social CAJ (Accueil de jeunes) - Angoulême (16)
NAVY	Lucia	Chargée de développement	Caisse des Dépôts et Consignations - Bordeaux (16)
PATIN	Lisa	Chargée de mission Culture	Communauté d'agglomération du Grand Angoulême - Angoulême (16)
PFAADT	Laurent	Directeur Politiques contractuelles et culturelles	Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois - Villeneuve-sur-Lot (47)
PONTY	Philippe	Directeur	Association La Luzège - Tulle (19)
PUDAL	Pierre-Jean	Maire	Commune de Sainte-Livrade-sur-Lot (47)
RIDOUX	Baptiste	Responsable	Quincaillerie numérique - Guéret (23)
ROBERT	Christophe	Consultant	Consortium Coopérative - Saint Maigrin (17)
STELLATI	Philippe	Référent projet d'éducation à l'image	Ligue de l'enseignement - Villeneuve-sur-Lot (47)
TRIBOT	Aurore	Chargée de mission	Département de la Charente - Bordeaux (33)
WZGARDA	Jean-Herbert	Président	Cluster CINAPSE - Villeneuve-sur-Lot (47)

Un centre de ressources sur le développement territorial

PQA (33). Pays et Quartiers d'Aquitaine accompagne les acteurs du développement territorial, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, sur diverses thématiques. Et de différentes façons (rencontres, groupe de travail, site internet, ressources documentaires, ...) Ce cycle de travail sur le développement économique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville permet de recenser des expériences, des pratiques et des ressources sur la question de l'économie créative et culturelle et co-construire des outils méthodologiques.



www.aquitaine-pqa.fr

Éco-système Darwin • 87, quai de Queyries • 33100 Bordeaux • Tél. 05 56 90 81 00 • pqa@aquitaine-pqa.fr

Date d'édition : mai 2017
Directrice de publication : Christine Roman
Coordination de la rédaction : Anne-Sophie Gillion
Mise en page : Joëlle Ducouret, graphiste
Crédits photos : PQA